

PRÉFÈTE DE L'ALLIER

La préfète

Moulins, le 6 juin 2018

Circulaire n° 38/ 2018

La préfète de l'Allier

à

Mesdames et messieurs les maires du
département de l'Allier

En communication aux sous-préfets des
arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

PJ : un message

Le décret n° 2005-547 du 26 mai 2005 a institué le 8 juin de chaque année, journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » en Indochine.

Cette date correspond à la date anniversaire de l'inhumation du corps du Soldat Inconnu d'Indochine dans la nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (pas-de-Calais), le 8 juin 1980.

Je vous informe qu'à cette occasion, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales la journée du vendredi 8 juin 2018.

Je vous serais obligée de bien vouloir procéder à ce pavoisement et vous remercie de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Vous trouverez également, ci-joint, le message de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des armées, qui devra être lu au cours des cérémonies organisées dans le département.



Marie-Françoise LECAILLON

Message de Geneviève Darrieussecq

Secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

8 juin 2018

Le 8 juin 1980, le soldat inconnu des guerres d'Indochine fut inhumé en la nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette, aux côtés des soldats inconnus de la Grande Guerre, de la Seconde Guerre mondiale et de la Guerre d'Algérie. Ce fut le vibrant symbole que la mémoire des combattants d'Indochine rejoignait fièrement celle de leurs frères d'armes des conflits précédents.

Sous le ciel de la Méditerranée, un haut lieu de la mémoire nationale reflète la force de l'engagement, l'ampleur des pertes et le poids des souffrances des guerres en Indochine. 17 000 militaires identifiés ainsi que plus de 3 000 soldats inconnus y reposent fraternellement ; sur un mur du souvenir long de près de 80 mètres sont inscrits les noms de 35 000 combattants disparus, inhumés sur place ou dans leur commune : tel est le mémorial de Fréjus.

En cette « journée nationale », la France rend hommage aux « morts pour la France » en Indochine de 1940 à 1954. Plus largement, la Nation pense avec respect à l'ensemble des soldats qui ont combattu pour nos couleurs à l'autre bout du monde.

Nous honorons ceux qui ont résisté aux forces japonaises à partir de 1940 et ceux qui ont été victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945.

Nous honorons ceux qui, entre 1946 et 1954, ont fait leur devoir dans une guerre âpre et usante. Ils l'ont accompli sur les champs de batailles ou en captivité mais toujours avec dévouement et abnégation. Des rizières aux sommets des pitons calcaires, de la jungle au delta du Fleuve Rouge, ils se sont battus dans des conditions difficiles, aux prises avec un adversaire redoutable. Ils ont enduré ces terribles épreuves souvent dans l'indifférence de la métropole.

Tous sont « morts pour la France ».

Il y a 64 ans les armes se sont tues pour faire place aux souvenirs douloureux.

Aujourd'hui, nous partageons et transmettons la mémoire des combattants d'Indochine.

Aujourd'hui, la Nation ne les oublie pas, les honore et leur adresse sa reconnaissance.